

Paraît lorsque la  
Municipalité le juge  
nécessaire

(Affiché dans les trois  
villages et publié sur le site  
communal).

N° 08/2023

## INFORMATIONS OFFICIELLES

[www.goumoens.ch](http://www.goumoens.ch)  
[greffe@goumoens.ch](mailto:greffe@goumoens.ch)

Commune de  
Goumoëns



### **Bourse communale**

Notre Autorité vous annonce que Madame May-Rose Recouso a quitté son poste de Boursière après presque 11 ans au sein de l'Administration communale de Goumoëns. Nous la remercions chaleureusement pour ces années de bons et loyaux services. Sa bonne humeur, son application et sa rigueur dans son travail ont fait d'elle une collaboratrice très appréciée et qui, à n'en pas douter, laisse une empreinte dans les mémoires. Un grand merci pour tout le travail accompli et ta gentillesse... Bonne suite May-Rose !

Pour remplacer Madame Recouso, la Municipalité de Goumoëns a le plaisir d'accueillir Madame Anne Blaser Michaud qui a repris le poste depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Nous lui souhaitons la bienvenue, beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions et nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.

### **Auxiliaire de voirie**

Monsieur Laurent Vulliamy a été engagé en qualité d'auxiliaire de voirie depuis le 1<sup>er</sup> août 2023. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans cette nouvelle activité.

### **Election complémentaire à la Municipalité**

Nous informons la population que Monsieur Marc Dumartheray a été élu le 18 juin dernier. Il est entré en fonction en date du 17 juillet 2023 et reprend les dicastères suivants : affaires sociales, culture, forêts, pompiers, paroisses. Vous trouverez les informations complètes sur le site internet de la Commune sous la rubrique « Administration » - « Municipalité » ainsi qu'aux piliers publics.

### **Boîte à livres**

La Municipalité a le plaisir de vous informer qu'une boîte à livres a été installée à proximité du dépose minute du collège de Goumoens-la-Ville. Pour tout renseignement et information, le Greffe municipal est à disposition aux horaires du bureau. Une seconde boîte à livres sera installée prochainement à Eclagnens.

### **Evacuation des eaux de baignade (piscine et jacuzzis)**

Nous rappelons qu'il est impératif de stopper tout apport de produit désinfectant au minimum 48 heures avant de procéder à la vidange du bassin. Ce laps de temps permet en effet de réduire naturellement le pouvoir désinfectant du chlore, notamment par l'impact du rayonnement solaire (UV). La période de déchloration étant respectée, les eaux de baignade peuvent être évacuées sans risque d'atteinte au milieu naturel. Elles seront utilisées de préférence pour l'arrosage du jardin ou évacuées dans les eaux claires.

### **Conseil communal**

Dans sa séance du 27 juin 2023, le Conseil communal a accepté le préavis municipal n° 04/2023 relatif aux comptes 2022 bouclant avec un excédent de produits de l'ordre de Fr. 42'117.03 après amortissements et affectation à des fonds de renouvellement.

**Suite au verso =>**

La Commune de Goumoëns met au concours les postes suivants :

### **Patrouilleuse / Patrouilleur scolaire**

Poste à 100 heures par année environ.

Votre mission : Assurer la sécurité des enfants au passage piéton de la route de Penthérez à Goumoens-la-Ville.

Profil souhaité :

- Être en bon état de santé et avoir une bonne vue;
- Jouir d'une bonne réputation;
- Grande disponibilité et flexibilité dans la journée (travail d'une trentaine de minutes tous les matins de la semaine durant la période scolaire);
- Habitant idéalement dans la région de Goumoëns.

Entrée en fonction : À convenir.

### **Préposée / Préposé RLVCR**

Poste à 100 heures par année environ.

Votre mission : Procéder, sur délégation de la Municipalité et du Règlement d'application de la Loi Vaudoise sur la Circulation Routière (RLVCR, art. 12a), au constat et à la dénonciation des contraventions aux règles de stationnement des véhicules commises à l'intérieur du territoire communal.

Profil souhaité :

- Être en bon état de santé;
- Jouir d'une bonne réputation;
- Capacité à prendre des décisions et à faire preuve d'autorité;
- Disponibilité et flexibilité durant la semaine et parfois le weekend (pouvoir assurer des contrôles hebdomadaires aléatoires, selon un horaire libre);
- Être le référent de la Municipalité en termes de contrôle du stationnement;
- Habitant idéalement dans la région de Goumoëns.

Entrée en fonction : À convenir.

Il est possible de concilier les deux postes susmentionnés. Rémunération au tarif horaire de la Commune.

Les offres avec documents usuels et extrait du casier judiciaire vierge doivent être adressées à l'Administration communale de Goumoëns, rue Château-Dessus 1, 1376 Goumoens-la-Ville – **jusqu'au 15 octobre 2023.**

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Benjamin Jaquier, Municipal en charge, au 021/886 15 42.

La Municipalité